

Messieurs les Rédacteurs,

Un membre distingué des chambres locale et fédérale, qui s'intéresse tout spécialement au succès de la classe agricole, a bien voulu m'obliger en m'adressant quelques observations sur mon petit travail. Il aimerait tous les deux ans, ou un peu plus rarement, une exhibition d'animaux et de produits agricoles. Qu'il veuille accepter mes sincères remerciements pour sa critique judicieuse et pour la manière tout à fait délicate dont il s'est servi pour me la donner. J'ai partagé les mêmes opinions; je les aurais encore, si les sociétés d'agriculture n'étaient dans des circonstances tout exceptionnelles et aussi dangereuses, si elles n'étaient point, en un mot, sous le coup d'un arrêt de mort clairement énoncé. Pour les grands maux les grands remèdes. Le naufragé saisit avec empressement une planche de salut, s'il peut la rejoindre, sans s'occuper d'en saisir une plus jolie, plus à son goût. C'est sous ce point de vue et en considérant le tombeau qui leur est préparé que je me suis placé pour trouver le moyen de les sauver de la mort. L'an dernier, la chambre d'agriculture a voulu passer un règlement qui ôtait toute rétribution à chaque souscripteur du montant de sa souscription en graines de millet et autres, ou en semences de grains améliorés ou importés. C'était la ruine non d'une société, mais de toutes les sociétés de campagne. Un amendement pour leur remettre un écu en graines comme sus dit, n'a pu passer qu'à près une lutte longue et acharnée, chaudement soutenue par les membres praticiens contre ceux qui n'avaient que la théorie. Le conseil d'agriculture composé à peu près des mêmes éléments et d'un surcroît de membres forts en théorie, ont pour but, paraît-il, d'employer les octrois des sociétés en fermes modèles et à macadamiser les chemins. Des personnes respectables m'ont assuré que deux de ses membres ont dit, l'un, dans une réunion dans le comté de Verchères, qu'il n'y aurait plus d'argent pour les sociétés, l'autre dans une assemblée publique dans le comté de Chambly, que le conseil voulait employer les octrois à établir des fermes modèles et à macadamiser les chemins. Ceci n'est pas seulement la ruine, complète des sociétés de campagnes, mais de toutes, sans exception, celles des gros villages et des villes, comme celles de campagne. Les sociétés Nos. 1 et 2 du comté de Verchères, réunies par la législature, passèrent un règlement au goût de la société No. 1 qui avait la majorité des directeurs. Ce règlement avait pour but d'ôter toute rétribution à chaque souscripteur. Il n'y eut de souscriptions payées, cette année là, que par ceux qui ne connaissaient pas ce règlement, par quelques seigneurs, ou quasi petits seigneur, et par quelques autres membres réfractés qui prévoyaient bien qu'on ne renouvellerait pas ce règlement une autre année. Donc, bien peu d'argent, et tous de dire hautement: on ne nous y reprendra pas une autre année. Le quasi seigneur, moteur du règlement, a eu assez de déboires et de regonflades qu'il n'a pas été tenté d'y retourner. La moitié de la rétribution retranchée, l'an dernier par la chambre d'agriculture, a fait qu'il n'y a eu que bien peu d'argent payé pour les souscriptions, comparativement aux autres années. Donc, si le conseil met son plan à exécution, point d'argent

pour les sociétés; or point d'argent, point de Suisses. Point d'argent, point de sociétés. Elles sont mortes.

Nos législateurs qui ont tous les pouvoirs, qui ont dans leurs mains les destinées de la Patrie, verront-ils cet état de choses d'un œil indifférent. Non, certainement non. Ils se monteront à la hauteur de leur position, dignes du mandat dont ils ont été chargés, surtout, s'ils reconnaissent que les sociétés ont fait du bien, qu'elles en font, qu'elles peuvent en faire davantage. Sir Geo. E. Cartier à qui rien ne résiste, et tant d'autres braves champions, seront comme toujours à leur poste au premier rang dans la mêlée. Il ne peut pas oublier que c'est dans son comté que la première société a pris naissance, qu'elle est la mère de toutes les sociétés de campagne, puisqu'elles ont pris ses moyens d'actions, son levier, son mobile, pour s'organiser pendant que le gouvernement avait été impuissant jusqu'alors à les établir, malgré son désir, ses efforts et son argent. Les cultivateurs de son comté se rappellent avec bonheur ses conseils, ses sacrifices, ses largesses, pour la faire prospérer.

Mais les sociétés ont-elles vraiment fait du bien ou seulement du puf? L'ancien Caton a dit, et l'expérience prouve qu'il avait raison, que la meilleure culture est celle qui fournit les meilleurs pâturages! Eh! bien, messieurs, pour ne parler que de quelques-unes des sociétés que je connais, et il doit y en avoir bien d'autres, je dirai que tout observateur impartial n'a pas pu s'empêcher d'être frappé du changement opéré dans les comtés de Rouville, Bagot et Verchères, depuis l'apparition des sociétés; que grand nombre de pâturages y sont luxueux, au point qu'avant que les ardeurs du soleil les aient brûlés, ils offrent l'apparence de ces bonnes prairies où l'on pourrait faire récolter du foin. L'amélioration du bétail et des céréales a suivi celle du sol.

Le conseil d'agriculture, mu par un désir irrésistible de faire progresser l'agriculture, ne trouve pas que les sociétés donnent un résultat satisfaisant proportionné aux sacrifices qu'elles imposent. Je suis de son opinion et suis persuadé qu'il a parfaitement raison. Que ces messieurs du conseil, dotés des plus grands talents, veuillent bien pardonner à un humble cultivateur qui, comme le rat du bon Lafontaine a à peine mis le nez hors de son trou et qui cependant ose apprécier et juger ses actes. La solution est facile. Les sociétés en général ont eu pour but l'amélioration du bétail par l'éclat des exhibitions et l'appas des primes pour les plus belles têtes et les meilleurs produits agricoles, voulant amener l'amélioration du sol par ces procédés. Ils ont commencé par là fin, ils ont mis la charrue devant les bœufs. Cela me fait l'effet en un mot, d'un homme qui partant pour voyage, s'embarquerait dans une voiture sur laquelle on n'aurait point attelé de chevaux. Les quelques sociétés dont j'ai parlé, ont suivi une route diamétralement opposée. Elles ont commencé par le commencement: l'amélioration du sol; se servant de l'éclat des exhibitions pour frapper l'esprit et le diriger vers l'amélioration du sol, son grand point de mire.

Les exhibitions ont bien d'autres inconvé-

nients déjà bien connus; elles sont quelque fois entachées de scènes peu flatteuses, pour ne pas dire dégoûtantes. On m'a assuré même que dans un comté du district de Montréal, l'argent de la société a été durant quelques années, enveloppé et empoché par une dizaine de riches égoïstes, pour leurs propres affaires, sans trop s'occuper des progrès de l'agriculture. Pour ces raisons faut-il mettre ces sociétés de côté? Non certes. Car, le conseil d'agriculture a les moyens de prévenir les abus, et de surveiller l'emploi de l'argent. Quant à la route à suivre pour que les sociétés produisent les meilleurs résultats, s'il m'est permis d'en tracer une, je le ferai dans le but d'inviter d'autres plus capables que moi à donner un meilleur plan pratique, revêtu du sceau de l'expérience. Je répéterai ce que j'ai déjà dit: mettre en jeu l'intérêt personnel par l'appât d'un gain certain, offert à tous et à chacun en particulier; en faisant briller le précieux métal aux yeux de tous, en l'offrant à tous, même au pauvre locataire d'un arpent, s'il veut, et s'il peut le gagner; en rétribuant chaque souscripteur au moins de tout le montant de sa souscription, 20 en offrant un grand nombre de primes pour les portions de terre les mieux cultivées. On va me dire comme on me l'a déjà dit, que c'est trop simple, que c'est une petite spéculation bonne pour commencer. Messieurs, depuis que le monde est monde, on a pris de la nourriture, on a mangé pour soutenir son corps, et lui donner des forces: c'est bien simple, et le bon effet en a été prouvé depuis des milliers d'années, et quel qu'un n'a-t-il jamais pensé à faire autrement. L'armée française, si renommée par la capacité et le grand nombre de héros qu'elle a enfantés, au nombre desquels ma pensée me fait voir en ce moment un St. Arnaud, habile et vaillant général, franc catholique, l'idole de ses soldats, escaladant le premier Malakof, et du haut de la tour commandant ses soldats par ces mots électriques, à moi mes enfants, à moi ceux qui m'aiment, et tous de s'élançant, et de se précipiter sur les remparts et la place imprenable est emportée; l'armée française, dis-je, doit son prestige de grandeur au même principe: l'intérêt personnel mis en jeu vis-à-vis de tous, en ouvrant la porte de l'avancement à tout militaire, jusqu'au dernier soldat, ne donnant les honneurs et les grades qu'au vrai mérite, à ceux-là seuls qui les ont gagnés par les talents, la capacité sur le champ de bataille. A-t-elle abandonné cette conduite parce qu'elle a produit de trop bons effets?

Le plan proposé a eu les meilleurs résultats dans toutes les sociétés où il a été mis à exécution avec prudence et précaution. Le parallèle surtout des sociétés No 1 et 2 du comté de Verchères doit le prouver à la satisfaction des plus difficiles. Pour quelles raisons ne pas l'essayer, le laisser de côté, pour prendre quelques théories pour le moins douteuses, peut-être bien dispendieuses.

Je voudrais donc que l'on ferait en sorte que tout agriculteur, même le plus pauvre, pût concourir, avec des chances de succès. C'est en intéressant ainsi directement et personnellement, tout individu, qu'on obtiendra les résultats que l'on désire.

Un respectable et judicieux cultivateur de Belœil, qui avait un des premiers planté sa tente au milieu des forêts vierges des concessions de